

# QUELLES SONT LES DEMARCHES POUR OBTENIR UN FAUTEUIL ROULANT ELECTRIQUE/ SCOOTER ?

1. Demander un courrier de recommandation à votre médecin généraliste pour avoir le droit de prendre rendez-vous en rééducation fonctionnelle.
2. Prendre rendez-vous avec la rééducation fonctionnelle de l'hôpital le plus proche de chez vous, avec le service d'ergothérapie. Ce rendez-vous permettra de définir le cahier des charges du patient.
3. Une fois le projet débuté, il faudra prendre à nouveau rendez-vous avec les ergothérapeutes pour l'essai des différents modèles adaptés à la pathologie.
4. Une fois le modèle choisi, il faut que le médecin de la rééducation fonctionnelle valide la capacité du patient à utiliser le fauteuil et la pertinence du modèle choisi.
5. Le médecin doit ensuite nous transmettre un argumentaire pour que nous l'envoyons à la sécurité sociale avec la demande d'entente préalable : délai d'instruction maximum de 5 semaines.
6. Une fois validé par la sécurité sociale, le fournisseur passe commande du fauteuil définitif : délai d'environ 15 jours



**02 98 87 87 87**